

Analyse des contraintes carbone

Intensité carbone (IC) : rapport entre les émissions carbone de scope 1 et 2 émises en tonnes équivalent CO2 et le chiffre d'affaires d'une société en millions d'euros.

Sociétés non éligibles*			
Valeur	Secteur	IC 2022	Poids
RWE AG	Utilities	2408	0,38%

* La liste contient, au sein des 100 premières capitalisations de l'indice, les valeurs d'intensité carbone supérieure à 1500 t CO2 / M € de chiffre d'affaires et les valeurs de la "Global Coal Exit List" dont 50% au moins de l'activité dépend du charbon.

** Parmi les 100 premières capitalisations de l'indice, titres dont l'intensité carbone est comprise entre 400 et 1500 t CO2 / M € CA. Les titres en bleu sont ceux ayant fait le meilleur effort de réduction de leur intensité sur un an (titres dits "best effort"). Ils sont exonérés de la contrainte et remplacés par ceux (en orange) dont l'intensité carbone est la plus importante parmi ceux dont l'intensité est inférieure à 400 t CO2 / M € CA.

*** Le poids cumulé dans le fonds des valeurs d'IC supérieure à 400 t CO2 / M € CA ne peut excéder la moitié du poids des titres de cette liste.

Contrainte carbone					
Valeur**	Secteur	IC 2022	Variation	% Indice	% Fonds
Air Liquide SA	Basic Materials	1280	0,8%	1,78%	
Veolia Environnement SA	Utilities	769	-33,6%	0,32%	
Naturgy Energy Group SA	Utilities	445	-44,1%	0,05%	
Endesa SA	Utilities	428	-52,5%	0,10%	
Enel SpA	Utilities	421	-54,5%	0,83%	
ArcelorMittal SA	Basic Materials	361	-87,5%	0,24%	
Engie SA	Utilities	326	-65,3%	0,50%	
Eni SpA	Energy	303	-49,4%	0,55%	0,83%
Iberdrola SA	Utilities	245	-43,2%	1,09%	
Repsol SA	Energy	214	-58,2%	0,31%	
Cie de Saint-Gobain SA	Industrials	191	-24,5%	0,59%	
TotalEnergies SE	Energy	148	-41,0%	2,41%	
Vonovia SE	Real Estate	137	-47,9%	0,38%	
Plafond en portefeuille***		1,7%	Total	3,4%	0,83%

Statistiques carbone disponibles	
Taux de couverture du fonds (intensité carbone), y compris espèces et monétaire	95%
Taux de couverture de l'indice (intensité carbone)	100%

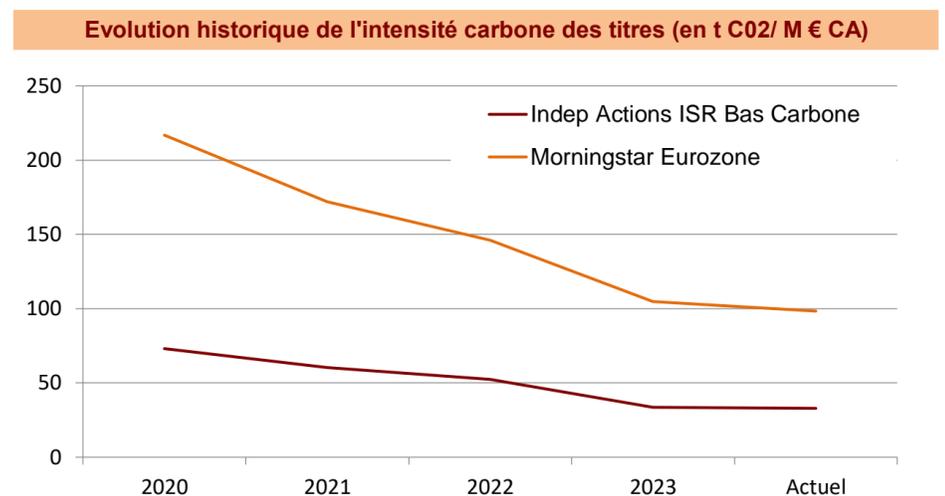
Evolution Intensité Carbone (en t CO2 / M euros de chiffre d'affaires)					
	2020	2021	2022	2023	Actuel
Fonds	73,1	60,4	52,5	33,6	32,91
Indice	216,8	172,1	146,1	104,8	98,36
Ecart	-66%	-65%	-64%	-68%	-67%

L'objectif de réduction de 50% de l'intensité carbone de l'indice est atteint.

Intensités carbone maximales du fonds				
Valeur	Secteur	IC 2022	% Fonds	% Indice
Eni SpA	Energy	303	0,83%	0,55%
Arkema SA	Basic Materials	211	1,03%	0,10%
Cie de Saint-Gobain SA	Industrials	191	1,75%	0,59%
TotalEnergies SE	Energy	148	2,53%	2,41%
Vonovia SE	Real Estate	137	1,85%	0,38%
Pirelli & C SpA	Consumer Discretionary	108	1,06%	0,03%
Neste Oyj	Energy	97	0,97%	0,20%
Michelin	Consumer Discretionary	81	1,50%	0,43%
Symrise AG	Basic Materials	64	1,11%	0,22%
STMicroelectronics NV	Technology	57	2,10%	0,49%
Total du Top 10			14,73%	5,41%
Contribution Top 10			19,52	

Un chiffre en orange signale un titre dont l'intensité carbone est inférieure à 400 t CO2 / M € de chiffre d'affaires mais réintégré dans la liste contrainte pour compenser les titres dits "best effort".

La valeur en vert signale le premier titre non contraint du portefeuille.



Les données historiques sont établies à partir des données fournies par les sociétés au titre de l'année calendaire précédente.

Les statistiques historiques s'appuient sur les compositions du fonds et de l'indice au 31 décembre de l'année calendaire.

Notation ESG et Impacts ISR

Taux de sélectivité de l'analyse ISR (% titres exclus)*	
Taux de couverture du fonds sur l'analyse ESG	100%
Taux de couverture de l'indice sur l'analyse ESG	94%

* Pour être éligible, un titre doit avoir une note interne (Cf infra) supérieure à 4,79/10. Cette note est calibrée annuellement de sorte à rendre inéligible 20% de l'univers d'investissement.

Taux de transparence ESG				
	Environnement	Social	Gouvernance	Note /10
Fonds	53%	45%	92%	7,5
Indice	49%	40%	85%	6,6

Les données ESG sont datées du 26/01/2024.

Le taux de transparence est une donnée Bloomberg ("score de divulgation") qui représente le taux de questions répondues par la société sur chaque pilier E, S ou G.

La note est calculée à partir du classement des titres sur la moyenne des taux de transparence.

Impacts Droits humains, Gouvernance et Sociaux						
	Signataire Global Compact (1)			Administrateurs indépendants (2)		
	Actuel	2023	2022	Actuel	2023	2022
Fonds	92,9%	86,7%	88,3%	64,0%	66,5%	66,1%
Indice	67,3%	58,1%	48,0%	64,2%	63,6%	64,0%
	Femmes dans l'entreprise (3)			Taux de couverture des critères		
	Actuel	2023	2022	(1)	(2)	(3)
Fonds	40,4%	39,0%	38,1%	100%	100%	100%
Indice	38,4%	38,6%	38,9%	100%	98%	98%

Les données proviennent de Bloomberg et correspondent, pour la situation actuelle, aux données fournies pour l'année 2023. Les données absentes ne sont pas prises en compte, sauf pour le critère des Droits Humains pour lequel elles sont considérées, logiquement, comme égales à 0 ou "non".

Portefeuille arrêté au 29/02/2024

Principaux contributeurs d'empreinte carbone dans le fonds (en t CO2/M euros)				
Valeur	Secteur	EC 2022	Poids	Contribution au fonds (%)
Eni SpA	Energy	689	0,8%	16,4%
TotalEnergies SE	Energy	225	2,5%	16,4%
Cie de Saint-Gobain SA	Industrials	306	1,8%	15,4%
Stellantis NV	Consumer Discretionary	187	1,8%	9,9%
Arkema SA	Basic Materials	279	1,0%	8,2%
E.ON SE	Utilities	119	1,4%	4,7%
Pirelli & C SpA	Consumer Discretionary	97	1,1%	3,0%
STMicroelectronics NV	Technology	48	2,1%	2,9%
ACS	Industrials	62	1,3%	2,3%
Neste Oyj	Energy	73	1,0%	2,0%
Total			14,8%	81,3%

Empreinte carbone (EC) : rapport entre les émissions carbone de scope 1 et 2 émises et la valeur d'entreprise.

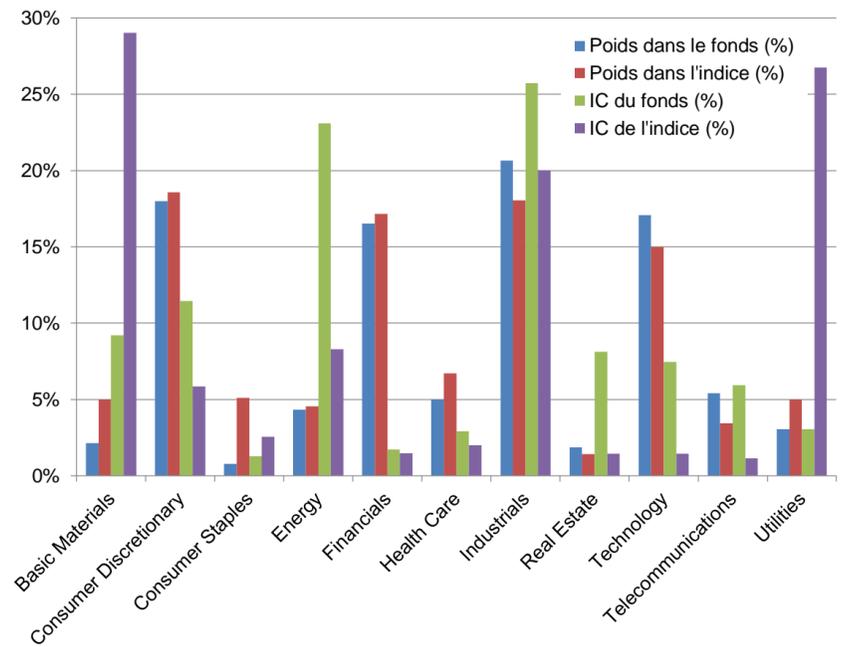
La contribution est mesurée comme la part du titre dans l'empreinte carbone totale du fonds.

Ces données sur l'empreinte carbone ne correspondent pas à une contrainte de gestion, mais permettent d'analyser le portefeuille sous cet angle.

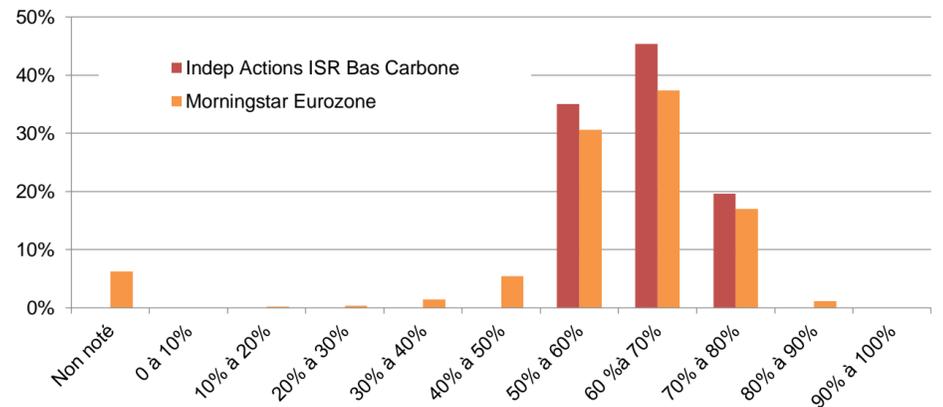
Principales contributions relatives d'intensité carbone du fonds				
Valeur	Secteur	IC 2022	Poids relatif	Contribution Relative
Cie de Saint-Gobain SA	Industrials	191	1,2%	2,2
Vonovia SE	Real Estate	137	1,5%	2,0
Arkema SA	Basic Materials	211	0,9%	2,0
Pirelli & C SpA	Consumer Discretionary	108	1,0%	1,1
STMicroelectronics NV	Technology	57	1,6%	0,9

La contribution relative est calculée comme le produit de la pondération relative à l'indice et de l'intensité carbone du titre.

Répartitions sectorielles et Intensité Carbone



Répartitions des taux de transparence ESG



Variations sectorielles de l'Intensité Carbone (en tonnes de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires)							
Secteur	IC Fonds 2022	IC Indice 2022	Ecart en %	Var 3 ans Fonds	Var 3 ans Indice	Amplification de la baisse	Réduction de la hausse
Basic Materials	134,4	571,0	-76%	-51,4%	-18,5%	2,8	
Consumer Discretionary	19,9	30,9	-36%	-42,4%	17,9%		inversion
Consumer Staples	51,5	49,3	4%	-49,9%	-40,4%	1,2	
Energy	166,5	178,9	-7%	-24,9%	-42,5%		
Financials	3,3	8,5	-62%	-20,3%	55,0%		inversion
Health Care	18,2	29,4	-38%	-40,4%	-28,1%	1,4	
Industrials	38,9	109,1	-64%	-24,4%	-38,3%		
Real Estate	137,1	100,2	37%	-32,5%	-31,7%	1,0	
Technology	13,6	9,5	42%	-63,7%	-55,0%	1,2	
Telecommunications	34,3	32,4	6%	-26,9%	-44,7%		
Utilities	31,4	525,9	-94%	-61,2%	-67,4%		
Total	32,9	98,4	-66,5%	-55,0%	-54,6%		

Le calcul est effectué sur les portefeuilles et indices actuels (associés à l'IC 2022) et pour leur composition au 31 décembre 2020 pour les données historiques. Les données manquantes sont remplacées par la médiane du secteur des titres concernés.

Sauf information contraire, les données permettant le calcul de l'intensité carbone (IC) concernent l'année 2022.